

Le plan pauvreté signé et décliné localement

PAU Le préfet Éric Spitz et le président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques Jean-Jacques Lasserre ont contractualisé le nouveau plan pauvreté

La mise en œuvre du plan pauvreté a pour but de « traiter le mal à la racine » et ne « plus se contenter de faire du curatif », rappelle d'entrée le préfet Éric Spitz. Il y a obligation de résultat, notamment pour tous les jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Afin d'appuyer ce programme qui comprend 8,5 milliards d'euros au niveau national, l'État a décidé de s'appuyer sur les départements, qui ont une « expertise précise des problématiques sur leur territoire ».

Référence de parcours

Cette mission « est au cœur de nos compétences et de nos pré-

occupations », souligne le président du Conseil départemental 64, Jean-Jacques Lasserre. Dans les faits, ce plan est articulé autour de plusieurs axes. L'accueil inconditionnel de proximité (écoute globale et orientation adaptée aux personnes en difficulté). La référence de parcours (accompagnement social global sans rupture). La prévention des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance (environ 200 jeunes sont concernés dans le département chaque année). Ensuite, l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). 14 000 personnes sont concernées dans le 64 (objectif, améliorer leur retour à l'emploi). Enfin l'État travaille dans d'autres di-



Éric Spitz et Jean-Jacques Lasserre avec Véronique Moreau, la directrice de la cohésion sociale et Anne-Marie Bruthé. PHOTO O. B.

rections comme l'accès gratuit à la restauration scolaire pour les enfants issus de foyers pauvres. Mais aussi les points conseil bud-

get, en liaison avec la Banque de France, pour enrayer le fléau du surendettement.

O. B.

25/6/19